



Licence professionnelle Management logistique opérationnel

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management logistique opérationnel. 2011, Université Aix-Marseille 2. hceres-02038042

HAL Id: hceres-02038042

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038042>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de la Méditerranée - Aix-Marseille 2

Demande n° S3LP120002568

Dénomination nationale : Logistique

Spécialité : Management logistique opérationnel

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des cadres intermédiaires spécialisés dans la conduite des activités logistiques (pilotage des approvisionnements, des flux intersites, de la distribution, du transport, des activités d'entreposage) réalisées par les prestataires de services, les distributeurs ou les industriels. Les métiers visés sont : responsable achat-logistique, chef de service logistique commerciale, assistant logistique, responsable d'exploitation des transports de marchandises, attaché commercial en transport logistique.

Cette spécialité, ouverte en 2004, est proposée en formation initiale et en formation continue ; elle est portée par le département « Gestion logistique et transport » de l'IUT d'Aix-en-Provence. Elle est complémentaire à d'autres formations (DUT, masters, doctorat) dans le domaine de la logistique. Elle ne rencontre pas de concurrence dans la région.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	79
Taux de réussite	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	98 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	60 %
Pourcentage de diplômés en emploi enquêtes internes (6 mois)	77 % - 86 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le secteur de la logistique sera le deuxième secteur créateur d'emploi à l'horizon 2015. La région PACA est l'une des principales régions logistiques en France avec des zones d'activités logistiques terrestres, maritimes ou aériennes en plein développement, et avec un cluster logistique. Forte de ce contexte économique, la spécialité « Management logistique opérationnel » répond au besoin de cadres intermédiaires. Depuis 2004, elle a su se construire une notoriété auprès des professionnels et étudiants. Toutefois, le dossier reste insuffisant et surtout, ne met pas en valeur la formation qui répond à des besoins logistiques réels et importants. Des informations sur le pilotage, sur l'encadrement des stagiaires, sur les modalités de contrôle des connaissances... enrichiraient le dossier et donneraient à la formation la valeur qui lui revient et qui est incontestable au regard des données fournies.

L'un des premiers points forts de la spécialité est l'effectif important qui peut atteindre quatre-vingt douze étudiants, ce qui complique le pilotage de la formation. Avec un taux de pression supérieur à quatre, l'attractivité est satisfaisante permettant une sélection des étudiants de BTS et de DUT. Le dossier ne mentionne pas les origines géographiques et les spécialités des parcours amont. Les étudiants issus de L2 ne sont pas représentés et quelques candidats sont inscrits en formation continue ou en validation des acquis professionnels.

L'insertion professionnelle est mesurée au travers d'enquêtes internes à six mois qui relatent un taux de diplômés en emploi, convenable compris entre 77 % et 86 %. Le taux de réponse d'environ 70 % permet une analyse significative de l'insertion. Les postes occupés correspondent aux métiers visés et la durée moyenne de recherche d'emploi varie entre deux et trois mois. L'importante augmentation des poursuites d'études (16 %) en 2008 est une conséquence immédiate de la crise, la situation est depuis redevenue conforme.

La licence professionnelle s'appuie sur un réseau d'entreprises mis en place par le département d'accueil mais elle n'a pas établi de partenariats formalisés avec les branches professionnelles ou avec les entreprises. Les professionnels accueillent des stagiaires, participent aux enseignements à contribution de 60 % du volume horaire global et sont parties prenantes dans le conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an. De nombreux professionnels sont consultants ou formateurs dans le domaine. Toutefois, il conviendrait de réduire leur nombre au profit de « vrais » professionnels.

La maquette pédagogique n'est pas conforme à l'arrêté relatif aux licences professionnelles qui obligent le stage et le projet tuteuré à constituer chacun une unité d'enseignements. Enfin, des évaluations sont réalisées chaque année auprès des étudiants et l'auto-évaluation a été effectuée en collaboration avec un expert extérieur à la formation : elle est de bonne qualité et met en évidence les points positifs et les points à améliorer de la formation.

- Points forts :
 - L'effectif important.
 - L'adéquation aux besoins de la profession dans le domaine du management logistique opérationnel.
 - La bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :
 - Un dossier lacunaire.
 - Pas d'alternance.
 - Une maquette pédagogique non conforme à la réglementation.
 - Pas de partenariats formalisés.
 - Peu d'inscrits issus de L2.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Le public de cette licence doit être diversifié :

- en recrutant davantage d'étudiants issus de L2. Il faut travailler sur l'attractivité de la spécialité dans les filières générales en mettant en place des passerelles avec les Licences, en impliquant des enseignants-chercheurs d'autres composantes qui pourront devenir des ambassadeurs de cette formation.
- en ouvrant à l'alternance. Il est impératif de négocier avec le monde professionnel des contrats de professionnalisation ou d'apprentissage. Cette voie contribue à davantage de professionnalisation et favorise une insertion professionnelle immédiate. Cette étape nécessite la mise en place de partenariats formalisés avec le monde professionnel.

La maquette pédagogique doit être revue pour être conforme à l'arrêté.